



ASSEMBLEE GENERALE

Des RANDONNEURS du MARAIS

25 Novembre 2022 salle de la Noue Challans 16h

Compte rendu N°2022-01 AG

93 personnes présentes

10 pouvoirs

Mot d'accueil du Président

Il remercie l'ensemble des présents pour leur participation à cette assemblée générale, témoignant de l'intérêt pour nos activités. Il rappelle que pour l'année 2021/2022 nous sommes 171 adhérents et que malgré l'impact de la pandémie covid qui a perturbé nos activités, nous avons su garder nos randonneurs. A ce jour pour l'année en cours, 160 adhérents sont inscrits et quelques personnes sont en attente d'affiliation pour cause de certificat médical manquant. Il rappelle que le certificat médical est valable 3 ans et qu'il est souhaitable d'en faire la demande à son médecin traitant avant l'échéance.

Il remercie sincèrement les sponsors, Hyper U et Atoll qui ont versé chacun 200 euros à notre association, ce qui a permis de nous équiper en matériel informatique et balisage.

Il remercie particulièrement la ville de Challans pour la subvention de 150 euros qu'elle nous accorde ainsi que le prêt gratuit des salles de la Coursaudière pour nos réunions et des Noues pour notre AG et différents moments de convivialité.

Il remercie également la communauté de communes Challans Gois et la FFR de la Vendée avec lesquelles nous avons mis en place un partenariat qui s'est concrétisé au printemps 2022 par la réalisation et la rénovation du balisage sur les sentiers des communes de Challans Gois.

Il remercie pour leur présence et leur soutien :

-Monsieur le Maire de Challans, Mr Pascreau



-Madame Rohr, responsable du développement touristique à Challans Gois

-Monsieur Sallaud, responsable de la commission sentiers à la FDR

Il rappelle à notre mémoire, deux amis randonneurs qui nous ont quitté en cours d'année, Ange Guéhel et Jean Pierre Leclerc.

Rapport d'activités Septembre 2021 à Juillet 2022

Par Annie Huttin secrétaire

Les mesures COVID, ont impacté certaines de nos activités surtout au cours de l'hiver

Les randonnées hebdomadaires :

Elles ont lieu 4 jours par semaine soit le lundi, mardi, jeudi et dimanche. Débutées en septembre 2021, elles se sont prolongées sur juillet 2022 pour compenser les périodes de confinement.

En juin 2022, afin de tenir compte des augmentations liées aux carburants, le Conseil d'Administration a convenu de mettre le tarif du covoiturage sur la base de 0,07 centimes d'euros le kilomètre.

Les sorties et séjours :

- La sortie du 6 septembre 2021 à Faymoreau: rando et visite du centre minier, 34 participants
- Le séjour/rando de 8 jours et 7 nuits du 25 septembre au 2 octobre 2021 pour 32 participants au CAP France de Terrou en Quercy.
- Le séjour/rando de 8 jours et 7 nuits du 18 au 25 juin 2022 pour 27 participants au CAP France de Ker Beuz à Trégarvan dans le Finistère.
- La sortie le 20 juin 2022 à l'Ile d'Yeu pour un groupe de 28 personnes
- Cependant, nous avons dû annuler la sortie sur le Mans prévue le 16 décembre 2021, faute de participants.

Les participations :

Nous avons été actifs :



- Au Forum des Associations le 4 septembre 2021 à la salle Louis-Claude Roux pour faire connaître notre association « Les Randonneurs du Marais ».
- A la foire des Minées du 10 au 14 septembre 2021, présence sur le stand pour informer, renseigner les visiteurs et accueillir les nouveaux adhérents.
- Au Téléthon le week-end du 4 et 5 décembre 2021.

Les moments conviviaux :

- Le repas avec animation au restaurant Riant à Sallertaine a pu avoir lieu le 27 novembre 2021,
- Cependant, nous avons dû annuler la galette des Rois afin de respecter les mesures Covid.
- Il n'y a pas eu de repas de fin de saison à la salle des Noues cette année.
- En contrepartie, le pique-nique rando du 31 juillet 2022 à la Davière de St Jean de Monts a rassemblé de nombreux participants.

Formation :

- La FFRandonnée de Vendée et le club ont organisé le 9 mars 2022 à Challans, la formation : « Pratiquer et Découverte » pour un premier groupe de 12 personnes. Suite à cette journée, Marc Leray a continué le cycle de formation et obtenu le CARP (Certificat d'Animateur de Randonnée Pédestre de Proximité). Félicitation !
- de sept 2021 à Mars 2022, 5 membres ont participé à des sessions de formation « balisage » de 2 journées.

Le Balisage :

Au printemps 2022, l'équipe des 12 baliseuses et baliseurs a rafraîchi le balisage d'environ 30kms sur la portion du GR8 sous notre responsabilité, soit du port du Collet au Pey de la Blet.

À la suite d'une rencontre le 3 mars 2022 conduisant à un partenariat entre des représentants de la Comcom de Challans Gois, de la FFRando de Vendée et de notre club, nos baliseuses et baliseurs ont participé activement au balisage et rebalisage des 11 sentiers du territoire de Challans-Gois, soit 110 kms.

Au terme de cette activité, le 3 juin 2022, a eu lieu un moment convivial entre les acteurs de ce partenariat en présence de la presse.



Merci aux bénévoles baliseuses et baliseurs et plus particulièrement à Bernard, Maurice, Monique et Hubert qui terminent leur bénévolat dans le balisage.

Rapport financier de l'année 2021-2022

Notre trésorier, Joseph Bossard nous a présenté un compte rendu très détaillé et précis des comptes de l'association pour la période du 1/09/21 au 31/08/22

En résumé un total des dépenses est de 36745,73 euros.

Les recettes quant à elles sont de 36814,35 euros.

Soit un bénéfice pour l'exercice de 68,62 euros

Projets d'activités Septembre 2022 à Juillet 2023

Par Annie HUTTIN

Les randonnées hebdomadaires :

Chaque semaine 4 randonnées sont organisées à 50 kms autour de Challans.

- Lundi: randonnée de 8 à 12 kms.
- Mardi: petite randonnée de 5 à 7 kms.
- Jeudi: une semaine sur deux, randonnée de 7 à 9 kms ou 15 à 20 kms, à la journée avec pique-nique selon le programme.
- Dimanche: randonnée de 13 à 20 kms, souvent à la journée avec pique-nique.

Les sorties et séjours :

- A déjà eu lieu le mardi 27 septembre 2022, la sortie en Brière et Guérande avec 58 participants.

Puis sont prévus :

- Le jeudi 11 mai 2023, une sortie en car au Parc Oriental de Maulévrier avec rando le matin et visite du Parc l'après-midi.
- Du 17 juin au 24 juin 2023, le séjour /rando dans le Cotentin au Cap France Le Home du Cotentin.
- Puis en prévision pour le début du mois de septembre 2023, une journée en Charente-Maritime.



Les participations :

- Nous avons participé au Forum des Associations le samedi 3 septembre 2022 à la salle Louis Claude Roux pour faire connaître « Les Randonneurs du Marais ».
- Ainsi qu'à la foire des Minées du vendredi 9 septembre au mardi 13 septembre 2022 pour présenter notre association, pour informer, renseigner les visiteurs et accueillir les nouveaux adhérents.
- Le week-end du 4 décembre : participation au Téléthon. Au départ de la ferme de la Terrière, 2 circuits seront proposés : 6 kms départ 10H, 12kms départ 8H45.

Les moments conviviaux :

- Aujourd'hui, 25 novembre 2022 : tout en nous retrouvant pour ce moment statutaire, cette Assemblée Générale est aussi un temps d'échanges et de convivialité.
- Demain samedi 26 novembre 2022 : plus d'une soixantaine de membres vont se retrouver au repas de fin d'année chez Riant à Sallertaine.
- Le vendredi 20 Janvier 2023 : Galette des Rois 16h salle des Noues, précédée d'une petite rando à 14h pour les amateurs, au départ du parking de la salle.
- Puis le dimanche 2 juillet 2023 : pique-nique de fin d'année à la Davière Saint Jean de Monts.

Projets de Formation par Gilles Rousseau :

- Le 12 octobre 2022, par la FFRandonnée de Vendée et le club, il a été organisé pour 12 membres du club, une deuxième session de la formation : Pratiquer et Découverte.
- Concernant la formation sur le balisage, une baliseuse « stagiaire » sur les actions de 2022, va y participer en mars 2023.
- De plus, le Conseil d'Administration souhaite réfléchir à de nouvelles modalités de formation au sein du Club, comme par exemple, étudier l'organisation d'une session de secourisme.

Le Balisage :

La FFRandonnée de Vendée œuvre sur la rénovation du GR8 avec entre autres des modifications de tracé. Ainsi au printemps 2023, l'équipe des baliseuses et baliseurs du club aura à retravailler le balisage sur les 35 kms dont nous avons la responsabilité.



Pour ce qui est des sentiers locaux, nous restons à la disposition de nos partenaires : la FFRandonnée de Vendée et Challans Gois.

Du fait de l'arrivée de bénévoles formés au balisage en 2022 ou prochainement formés en 2023 et d'un stagiaire pour 2023, l'équipe se renouvelle et maintient son effectif.

Intervention de Mr Bernard Sallaud responsable de la commission sentiers à la FDR

Il apporte des précisions concernant la cotisation que chaque adhérent verse à la Fédération et des avantages qui en découlent avec notamment la création récente du site *Ma Rando* sur les smartphones.

Projet de refondation du site informatique présenté par Joseph Bossard :

Jean-Pierre Leclerc avait créé notre site internet qu'il gérait seul. Sa disparition brutale en mai dernier laisse un vide au niveau de l'organisation de ce site.

Il s'avère que la reprise de la gestion de ce site est très complexe car ancien et pas facile d'accès et de maintenance.

Au sein du Conseil d'Administration, une équipe s'est proposée pour conduire la réflexion sur la création d'un nouveau site internet plus facile d'accès.

Le travail en commission :

Sur certaines thématiques, le Conseil d'Administration souhaite mettre en place des commissions composées de membres motivés. Ces membres pouvant être hors CA.



La commission fera alors des propositions qui seront discutées et votées en CA.

Ainsi, celui-ci souhaite mettre rapidement en place une équipe qui retravaillerait sur le règlement intérieur.

La sécurité et quelques consignes rappelées par Annie Huttin notre secrétaire :

Lors de cette Assemblée Générale, elle souhaite faire des rappels concernant la sécurité, notamment :

- Les personnes qui encadrent les randonnées doivent obligatoirement mettre un gilet jaune.
- L'organisateur de randonnée est responsable. Les marcheurs doivent rester derrière lui, ne jamais le dépasser.
- Le serre file à l'arrière doit veiller à ce que tout le monde suive et doit faire stopper le groupe en cas de difficultés.
- En cas de grand groupe, deux autres personnes doivent être au milieu avec un gilet jaune.
- En ville, le groupe doit marcher sur les trottoirs à droite ou à gauche.
- On doit toujours traverser sur les passages piétons.
- En campagne, sur les petites routes, le groupe doit marcher à droite et ne pas prendre plus de la moitié de la chaussée.
- Sur les grandes routes on doit marcher sur la gauche et en file indienne.
- Pendant la période de chasse (mi-septembre, fin février) faire très attention, surtout en forêt. Il est difficile de savoir s'il y a une chasse en cours, sauf si celle-ci est signalée par des panonceaux.
- Chaque randonneur doit avoir sa propre trousse de secours.
- Tous les départs ont lieu au Petit Palais en covoiturage, sauf départs particuliers.
- Il est demandé aux randonneurs de prévoir une seconde paire de chaussures afin de ne pas salir la voiture de covoiturage.

Afin de faire une moyenne des participants, il est demandé de redonner la feuille de présence au référent de la journée, à savoir :

- lundi Hubert Averty,



- mardi Cyrille Barreau,
- jeudi Marie-Françoise Beautru,
- dimanche Annick Chauve Morin.

Il est également précisé que les réunions prévues le 11 janvier 2023 pour fixer les programmes des randos seront à la salle des Noues, les salles de la Coursaudière étant indisponibles.

Tarif de l'adhésion

Durant la pandémie COVID, il avait été convenu une réduction de l'adhésion au club, la fixant à 7,50€ par membre, ce qui est donc le cas actuellement.

A partir de septembre 2023, pour les adhésions de la saison 2023-2024, le Conseil d'Administration convient de revenir au tarif antérieur de l'adhésion au club soit 8,50€.

Elections des membres du CA

Membres sortants : Hubert AVERTY, Joël CERCLERON, Catherine LEDOYEN, Marie-Madeleine CHEVRIER, Maurice DEROUIN, Valérien DOUCET.

Membres proposant leur candidature : Marie-Madeleine CHEVRIER, Maurice DEROUIN, Valérien DOUCET, Jean Yves DROUILLET, Béatrice FEUVRAY, Bernard GUILBAUD, Marc LERAY, Dominique LOPEZ, Anne-Marie MARTENS. Patrice VORAIN.

Il est procédé au vote à main levée. Aucune abstention Tous les membres sont élus ou réélus à l'unanimité

Remise des cadeaux

Catherine LEDOYEN, Hubert AVERTY et Joël CERCLERON, mettent un terme à leur mandat au sein du Conseil d'Administration. Nous tenons à les remercier pour leur bénévolat dans les activités du club.

Nous appelons également Monique FORTIN, Jean-Claude BAZIN et Joseph DRAPEAU afin de saluer ces membres octogénaires de notre club.

Des cadeaux sont remis à toutes ces personnes par les membres du bureau



Intervention de Mr le Maire de Challans

Par sa présence il témoigne de son intérêt pour notre club. Il remercie les adhérents d'un club dynamique d'être venus si nombreux à cette assemblée.

Une vidéo projection réalisée par Catherine Ledoyen est présentée et suivie d'un cocktail convivial fort apprécié par l'ensemble des participants.

Rédigé le 30/11/2022 par Maurice Derouin